

Écrit par investiraucameroun
Mercredi, 11 Janvier 2017 12:05



Dans son rapport 2015 sur l'état de la corruption publié le 29 décembre 2016, la Commission nationale anti-corruption (Conac) révèle qu'en 2015, l'Agence nationale d'investigation financière (Anfif) a transféré à la justice camerounaise 75 dossiers en rapport avec des activités supposées de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme. Les sommes soupçonnées d'être blanchies ou de financer le terrorisme dans ces différentes affaires, apprend-on, étaient évaluées à 19,2 milliards de francs Cfa, dont près de 11 milliards de francs FCfa soupçonnés de financer des activités terroristes sur le territoire national.

En 2014, ce sont 500 déclarations de soupçon qui avaient été transmises à l'ANIF par les organismes assujettis (banque, établissements de microfinance, notaire, experts comptables, etc). Au cours de cette année-là, les sommes qu'avait alors tenté de tracer cet organe, bras séculier de l'Etat dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, étaient évaluées à 128 milliards de francs Cfa.